



Communauté d'Agglomération
du Cotentin

Pôle de Proximité de la Côte Des Isles

CONTRAT D'ABONNEMENT

Service de l'eau et de l'assainissement

Pôle de Proximité de la Côte des Isles

15 rue de Bécqueret - ZA du Pré-Bécouffret

50270 BARNEVILLE CARTERET

Tél. : 02.33.95.96.73

E-mail : benedicte.bunel@lecotentin.fr

Internet : www.cotedesisles.com

Horaires : du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00

n° Siret Eau : 20006720500084

TVA Intra-communautaire : FR2L200067205

n° Siret Assainissement : 20006720500100

TVA Intra-communautaire : FR2Y200067205

Nota : les informations recueillies ci-après font l'objet d'un traitement informatisé indispensable à toute fourniture d'eau et sont strictement réservées aux besoins du service. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, tout abonné bénéficiaire du droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. L'abonné peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de données qui le concerne.

ABONNE 1

M. - Mme ⁽¹⁾ NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Dép. :

Tél. : Portable :

E-mail :@.....

Adresse principale* :

ABONNE 2

(dans le cas où vous souhaitez faire apparaître deux noms sur votre facture)

M. - Mme ⁽¹⁾ NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Dép. :

Tél. : Portable :

ADRESSE D'OUVERTURE cocher si adresse de facturation

(si non coché, nous reprendrons votre adresse principale* indiqué dans le cadre ABONNE 1)

N° Rue/Route :

Code Postal : 50270 COMMUNE : BARNEVILLE CARTERET

Date souhaitée pour l'ouverture du contrat :

Nom du précédent abonné, si connu :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie de la pièce d'identité du ou des demandeurs
- Relevé d'identité bancaire
- Photocopie extrait K-bis pour les professionnels

Qualité : Propriétaire Locataire

Abonnement : Domestique Agricole Industriel Lutte contre incendie

Assainissement : Collectif Individuel Industriel

Nombre de résidents :

INDEX RELEVÉ :

Le service de l'eau et de l'assainissement s'engage à fournir l'eau sous 15 jours à partir de la signature de ce présent contrat, sauf demande expresse de l'utilisateur. Dans ce cas, cocher la case ci-dessous :

Je souhaite l'exécution de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, à savoir le et consent à payer ma consommation eau et assainissement (si concerné) en cas d'exercice du droit de rétractation.



Communauté d'Agglomération
du Cotentin

Pôle de Proximité de la Côte des Isles

CONTRAT D'ABONNEMENT

Service de l'eau et de l'assainissement

Pôle de Proximité de la Côte des Isles

15 rue de Becqueret – ZA du Pré-Bécouffret

50270 BARNEVILLE CARTERET

Tél. : 02.33.95.96.73

E-mail : benedicte.bunel@lecotentin.fr

Internet : www.cotedesisles.com

Horaires : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00

n° Siret Eau : 20006720500084

TVA Intra-communautaire : FR2L200067205

n° Siret Assainissement : 20006720500100

TVA Intra-communautaire : FR2Y200067205

Nota : les informations recueillies ci-après font l'objet d'un traitement informatisé indispensable à toute fourniture d'eau et sont strictement réservées aux besoins du service. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, tout abonné bénéficiaire du droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. L'abonné peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de données qui le concerne.

PAYEUR (si différent de l'abonné uniquement)

M. - Mme ⁽¹⁾ NOM : Prénom :

Adresse où doivent être envoyées les factures :

N° Rue/Route :

Code Postal : COMMUNE :

PROPRIETAIRE (s'il s'agit d'une location)

M. - Mme ⁽¹⁾ NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : COMMUNE : Tél. :

CADRE RESERVE AU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

N° Point de comptage :

L'abonné :

- déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du contrat,
- s'engage à verser un montant correspondant au service fourni,
- déclare avoir eu connaissance des règlements du service de l'eau et de l'assainissement et s'engage à s'y conformer sous préjudice des voies de recours de droit commun.

A, le

Le Directeur du Cycle de l'Eau,
Yann BEAUDEGEL

Lu et approuvé,
Signature du/des abonné(s) :

⁽¹⁾ Rayez la mention inutile ou laisser les deux